

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
du Limousin

Décision n° 24033 du 3 décembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie du Limousin

NOR : INTJ1424020S

Le commandant de la région de gendarmerie du Limousin, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 20 novembre 2014,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie du Limousin – subdivision d'arme de la gendarmerie départementale – est arrêté ainsi qu'il suit:

Pour le grade de major, les adjudants-chefs:

Mauray, Henri	Nigend : 121 947
Pivet, Thierry	Nigend : 140 469

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants:

Ranglaret, Michel	Nigend : 100 487
Marseille, Jean-Luc	Nigend : 162 108
Moisset, Patrick	Nigend : 153 117
Detrois, Vincent	Nigend : 193 105
Virton, Bertrand	Nigend : 147 410
Larroque, Stéphane	Nigend : 154 956
Bois, Christophe	Nigend : 163 956
Dubus, Anthony	Nigend : 156 569
Ananos, Patrick	Nigend : 118 617
Decosterd, Laurent	Nigend : 138 746
Coquillard, Frank	Nigend : 146 208
Peitcheff, Pascal	Nigend : 126 446
Papion, Christophe	Nigend : 164 493
Ferrand, Jean-David	Nigend : 156 911

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs:

Noel, Marc	Nigend : 99 840
Fusari, José	Nigend : 144 159
Germain, Frédéric	Nigend : 098 296
Louchez, Christian	Nigend : 213 516
Clément, Pascal	Nigend : 110 820

Doddoli, Franck	Nigend : 197 440
Moya, Loïc	Nigend : 226 303
Duppi, Daniel	Nigend : 152 453
Pimpaud, Alain	Nigend : 138 172
Contreras, Jean-Christian	Nigend : 149 145
Vicente, Stéphanie	Nigend : 169 605
Marduel, Thierry	Nigend : 177 556
Coudouent, Thierry	Nigend : 165 656
Ramond, Jean-Paul	Nigend : 146 287

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Noël, Sébastien	Nigend : 221 063
Marcheix, Jérôme	Nigend : 200 194
Bourneix, Ludovic	Nigend : 225 723
Laporte, Benoît	Nigend : 204 134
Guillemet, David	Nigend : 199 160
Nardin, Céline	Nigend : 300 118
Boury, Emilie	Nigend : 235 708
Apchin, David	Nigend : 306 200
Lhuissier, Joël	Nigend : 138 837
Laval, Régis	Nigend : 153 818

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2014.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie du Limousin,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,*
F. DÉGEZ